

Toutes les entreprises sont concernées par la réglementation environnementale, et ce, quelle que soit leur taille ou leur activité.

Cette réglementation a souvent d'importantes conséquences, notamment en termes d'investissement, d'image de marque et de sanctions.

Pour répondre à ces enjeux, Fidal vous propose son outil de diagnostic dédié, unique sur le marché : l'audit flash environnemental, qui vous permet de transformer les contraintes liées à cette réglementation en opportunités pour votre société.

Quels enjeux pour votre entreprise ?



Identifier les principales zones de risques



Anticiper les enjeux financiers




Sécuriser l'activité au regard de la réglementation

L'audit flash environnemental



Un questionnaire interactif



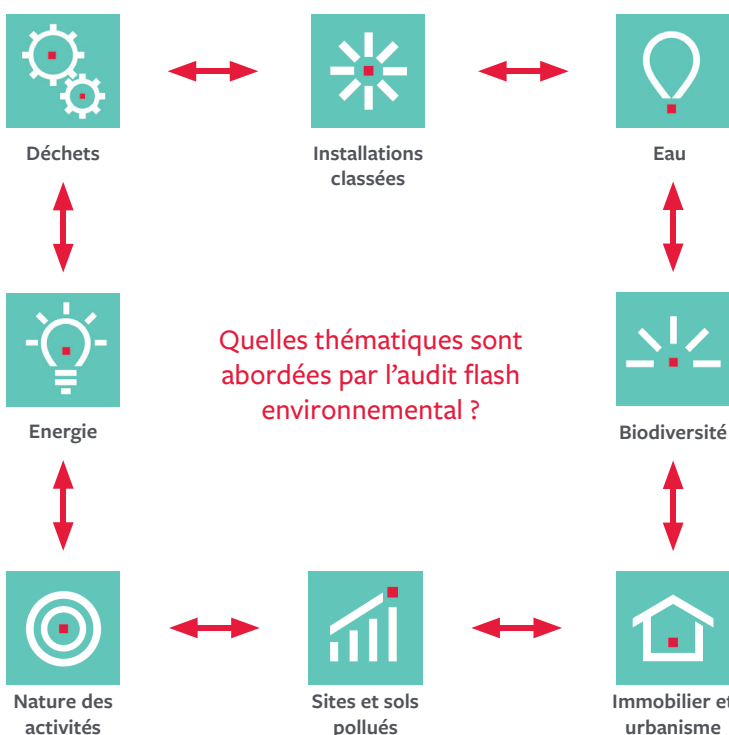
Un tour d'horizon complet



Un premier diagnostic immédiat

A quel moment déclencher un audit ?

- **A tout moment** : vérification de la conformité de votre société
- **Évolution de l'activité de l'entreprise** : augmentation de production, déménagement
- **Opérations immobilières** : baux commerciaux, ventes
- **Opérations de cession** : fusion-acquisition, restructuration, cession de fonds



Les + Fidal

- **Un outil de diagnostic unique sur le marché**, conçu par des spécialistes en droit de l'environnement du cabinet Fidal
- **Des recommandations personnalisées**, suite à une première identification des principales problématiques environnementales
- **L'accès aux expertises pluridisciplinaires de Fidal**, permettant d'aborder les sujets environnementaux de manière transversale

Louise Tszanz
06 30 59 10 56
AVOCAT
DÉPARTEMENT DROIT DE L'ENVIRONNEMENT